



Secrétariat central

39.23

25.10.2012 / HU

Le modèle de rapport sur la qualité H+ comme norme nationale suisse

Recommandations de la CDS à l'attention des cantons
adoptées par le Comité directeur le 25 octobre 2012

Les cantons veillent à ce que la population ait accès à la meilleure prise en charge médicale possible. L'information du public sur la qualité des soins dans les hôpitaux est l'une des mesures envisageables pour atteindre cet objectif.

C'est la raison pour laquelle les cantons de BE, BS et AG ont imposé aux hôpitaux d'utiliser le modèle de rapport sur la qualité H+, la solution de branche pour les hôpitaux, pour la rédaction de leur rapport sur la qualité des soins. H+ permet aux cantons de participer à la poursuite du développement du modèle de rapport H+.

La CDS a profité de cette occasion pour étudier la possibilité d'une plus large utilisation du modèle de rapport H+ :

- Les rapports sur la qualité contribuent à améliorer la visibilité de la qualité des soins hospitaliers pour le public.
- Avec le rapport sur la qualité, les hôpitaux peuvent aussi rendre compte d'activités d'assurance-qualité allant au-delà de la mesure des résultats.
- Les rapports sur la qualité incitent les hôpitaux à prendre des mesures entraînant une amélioration de la qualité. La preuve de soins de qualité leur permet de se positionner comme bons prestataires de services.
- Le modèle de rapport H+ apporte la comparabilité souhaitée des rapports sur la qualité au niveau national.
- Le modèle H+ répond aux recommandations « Relevé, analyse et publication de données concernant la qualité des traitements médicaux » de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM).
- Mais le rapport sur la qualité H+ ne remplace ni les instruments obligatoires du controlling des mandats de prestations attribués par les cantons, ni les mesures ANQ obligatoires et contractuelles des résultats en matière de qualité.

Par la présente recommandation, la CDS s'engage pour une plus large utilisation du modèle de rapport sur la qualité H+.

Recommandations:

1. La CDS recommande aux cantons d'imposer aux hôpitaux de rédiger un rapport sur la qualité des soins.
2. La CDS considère qu'il serait judicieux d'aspirer à la plus grande comparabilité possible des données publiées au niveau national. La solution de branche existante de H+ est en principe propre à atteindre cet objectif. La CDS recommande donc aux cantons de suggérer aux hôpitaux d'utiliser le modèle de rapport H+ pour la rédaction des rapports sur la qualité des soins et de publier leur rapport sur la plateforme H+ <http://www.info-hopitaux.ch>.
3. La CDS est favorable à ce que les cantons imposent aux hôpitaux l'utilisation du modèle de rapport sur la qualité H+ et publient les rapports sur la qualité sur leur site Internet.